**Atelier 1 - Connaissances théoriques sur la violence familiale et les abus en Europe**

**Unité 1 - Concepts de type de violence dans les familles européennes**

Dans cette unité, l'apprenant apprendra :

* Qu'est-ce que la violence
* Qu'est-ce que la violence familiale
* Concepts de violence de genre, enfant-parents ; parents-enfants et maltraitance des personnes âgées
	1. **Violence**

Selon l'OMS, la violence est définie comme l'utilisation de la force ou du pouvoir, intentionnellement, par un acte ou une menace, contre soi-même ou un autre, un groupe ou une communauté, causant ou pouvant causer des dommages physiques ou psychologiques, des privations, la mort et la perturbation du développement. Cinq points clés ressortent de ce concept : son impact, son intentionnalité, sa puissance, ses cibles et sa nature (Krug et al., 2002).

Ces types de situations peuvent impliquer l'utilisation de la force physique non seulement contre les autres, mais contre la personne elle-même, et peuvent avoir des conséquences telles qu'un traumatisme, des dommages psychologiques ou la mort.

* 1. **La violence familiale**

La violence familiale se produit lorsqu'un membre de la famille menace, blesse, contrôle ou maltraite un autre membre de la famille. La violence familiale peut inclure la violence par :

* Un adulte dans une famille - par exemple, un partenaire ou un conjoint, un enfant adulte ou un membre de la famille élargie,
* Un adulte qui faisait partie d'une famille - par exemple, un ancien partenaire ou conjoint
* Un adolescent ou un jeune de la famille.

La violence familiale est classée comme un acte criminel d'agression contre des couples mariés ou des membres d'une même famille. Peut se produire sous diverses formes, mais nécessite généralement la présence d'abus subis par un membre individuel aux mains de l'autre membre de la famille.

La cible de la violence, dans le contexte familial, est interpersonnelle, se produisant entre membres de la famille ou entre partenaires intimes et généralement au sein du foyer. La violence familiale se démarque des autres types d'agression, aussi, par la présence d'intimité et de proximité dans les relations entre l'agresseur et la victime.

Selon le modèle écologique de Corsi (1995; cité par Alarcão, 2006), la lecture de la violence dans la famille commence par le microsystème de la personne, la famille et les interactions entre ses membres, en tenant compte de facteurs tels que la résolution violente de conflits, d'autoritarisme, de faible estime de soi et d'isolement, étant nécessaires pour les intégrer dans l'exosystème social, économique et culturel, ou communauté, où l'individu est inséré.

Ainsi, avec des facteurs de risque externes tels que le stress, le stress économique, le chômage et l'alcoolisme, entre autres, le macrosystème dans lequel la famille est insérée et les valeurs intrinsèques à la culture, aux normes patriarcales et à la religion, la base de concepts tels que le pouvoir, l'obéissance, l'usage de la force et la définition des rôles de genre, peuvent également compromettre l'équilibre familial et favoriser l'apparition de la crise (Alarcão, 2006).

Le comportement de la famille, face à la violence comme crise, peut être prédit par l'étude des schémas antérieurs, il est courant de retrouver lors de l'élaboration de l'histoire de cette famille, des situations antérieures dans lesquelles l'agresseur a été témoin de violence conjugale ou être lui-même ou un membre de la famille victime de mauvais traitements ou d'abus sexuels (Minuchin, 1982 ; Rolland, 2000 ; Alarcão, 2006).

**1.3** **Concepts de violence de genre, enfant-parents ; parents-enfants et maltraitance des personnes âgées**

Bien que la recherche indique que les hommes sont le plus souvent les auteurs de violence domestique et que les femmes et les enfants en sont souvent les victimes, la violence familiale n'est pas toujours le fait des hommes.

Tout type d'interaction familiale, y compris celles entre conjoints, parents et celles dirigées contre les personnes âgées ou handicapées, peut impliquer la violence familiale.

Les preuves suggèrent que l'inégalité entre les sexes, ou la répartition inégale du pouvoir, des ressources et des options en fonction de l'identité de genre d'une personne, contribue de manière significative à la violence familiale dans notre communauté. Cette disparité, par exemple, se manifeste dans les relations personnelles lorsqu'un homme se sent en droit d'exercer un pouvoir et un contrôle sur sa partenaire et ses enfants. Cela peut également se manifester par l'idée que les personnes non binaires ou de genre non conforme méritent moins la sécurité et l'inclusion sociale.

La violence familiale touche des personnes de tous âges, de tous statuts financiers et de toutes origines culturelles et raciales. Mais à cause de choses comme le capacitisme, l'âgisme, le passé criminel, l'homophobie, le racisme et d'autres types de discrimination, certains groupes sont soumis à des effets particuliers et à des obstacles systématiques.

Il est crucial de comprendre que ceux qui emploient la violence familiale sont à blâmer parce qu'il s'agit d'une pratique de comportement coercitif et contrôlant. La violence n'est pas la faute ou la responsabilité de la victime. Les systèmes qui peuvent interagir avec les délinquants, réduire leur recours à la violence et leur donner la possibilité de modifier leur comportement doivent tenir les délinquants responsables de leurs actes. Rien ne justifie le recours à la violence, aux abus ou à des comportements de contrôle contre une autre personne, même s'il peut y avoir des variables renforçantes ou exacerbantes telles que la propre expérience vécue de la violence par l'auteur, une lésion cérébrale traumatique ou la consommation de drogues ou d'alcool.

Cela concerne également les responsabilités parentales de l'auteur. Un parent qui maltraite et blesse des enfants, les expose aux séquelles d'abus ou se livre à la violence familiale contre un autre parent ou membre de la famille choisit d'exposer ses enfants à la violence familiale.

* **Violence conjugale/ entre partenaires intimes**

Les femmes sont la victime la plus courante, une femme sur trois dans le monde ayant été battue, forcée à avoir des relations sexuelles ou maltraitée d'une manière ou d'une autre dans sa vie, et l'agresseur étant généralement un proche de la femme, avec 40 à 70 % des les homicides où la victime est une femme est imputée à son mari ou à son petit ami (Krug et al., 2002).

Cependant, les couples homosexuels sont également touchés par ce problème, et le niveau de stress dans ces cas est augmenté par les préjugés sociaux et la violence psychologique, par la peur de l'exposition sociale de leur orientation sexuelle et la perte conséquente de relations importantes dans leur vie affective. , rendant la victime plus vulnérable aux menaces et la poussant à rester dans la relation et dans le cycle de la violence. L'homophobie et l'hétérosexisme ainsi que le silence des victimes ont conditionné la visibilité de ce type de contexte, rendant plus difficile l'accès des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres à l'accompagnement des victimes de violences conjugales et aux services d'accompagnement, et le manque de la préparation à la prise en charge de ces victimes est également un facteur de risque (Shipway, 2004 ; Redondo, Pimentel et Correia, 2012).

* **La violence sexiste**

La violence sexiste est un phénomène profondément enraciné dans l'inégalité entre les sexes et

continue d'être l'une des violations des droits de l'homme les plus notables dans toutes les sociétés.

La violence commise à l'encontre d'une personne en raison de son sexe est qualifiée de violence fondée sur le genre. La violence sexiste touche à la fois les hommes et les femmes, mais les filles et les femmes sont les victimes les plus courantes. Puisqu'il est bien connu que les hommes commettent la majorité des actes de violence sexiste à l'égard des femmes et des filles, les termes violence sexiste et violence à l'égard des femmes sont parfois utilisés de manière interchangeable.

* **Violence familiale et maltraitance des enfants**

La maltraitance des enfants est toute action ou omission non accidentelle (par des parents ou des substituts) qui empêche ou met en danger la sécurité de l'enfant et la satisfaction de ses besoins humains et psychologiques/affectifs fondamentaux. La violence contre les enfants dans le contexte familial a longtemps été considérée comme un problème familial et dissimulée par les parents comme l'éducation des enfants (Alarco, 2006 ; Gabatz et al., 2013).

Par conséquent, selon de nombreuses études, l'agresseur est généralement un parent qui agresse physiquement l'enfant (ce qui entraîne des ecchymoses, des contusions et des blessures mortelles ou chroniques), abuse sexuellement de l'enfant et abuse émotionnellement de l'enfant (harcèlement continu de l'enfant, isolement et emprisonnement). Alors que l'abandon physique diffère de la maltraitance en ce qu'il constitue également une violence passive, l'abandon émotionnel met davantage l'accent sur les besoins psychologiques et émotionnels de l'enfant (Alarco, 2006 ; Redondo, Pimentel et Correia, 2012 ; Gabatz et al., 2013 ; UNICEF, 2014).

Un enfant victime de violence familiale, directement ou indirectement, est plus susceptible d'éprouver des problèmes émotionnels et comportementaux à l'avenir, notamment des troubles des conduites, des terreurs nocturnes, la toxicomanie, la dépression, l'anxiété, le trouble de stress post-traumatique, des troubles psychosomatiques, des tentatives de suicide. , et l'automutilation, entre autres.

Les enfants qui ont été témoins de violence familiale peuvent présenter les mêmes troubles que ceux qui ont été maltraités parce que l'exposition de l'enfant à la violence dans le couple se produit fréquemment avant la violence et a un impact sur les capacités physiques, sociales, émotionnelles, comportementales, cognitives et globales de l'enfant. santé. L'exposition à la violence familiale pendant l'enfance peut augmenter la probabilité que les enfants se comportent de manière agressive et abusive dans leurs relations amoureuses. (Alarcão, 2006 ; OMS, 2012 ; Redondo, Pimentel et Correia, 2012 ; UNICEF, 2014).

* **Violence familiale et personnes âgées**

Sa définition inclut tous les actes, répétés ou sporadiques, commis par un proche qui causent un préjudice physique ou psychologique à la personne âgée. Les exemples incluent l'agression physique, le manque de respect, la négligence, le manque de soins médicaux et la violence verbale, émotionnelle et financière (OMS, 2002 ; Alarco, 2006 ; Dias, 2009).

Les organisations internationales ont vraiment attiré l'attention sur la maltraitance des personnes âgées, en grande partie à cause de l'augmentation des signalements. La violence familiale est l'une des principales causes de maltraitance des personnes âgées, puisque 90 % des incidents de violence et de négligence contre les personnes âgées se produisent généralement à la maison.

Les facteurs de risque de survenue d'abus comprennent la fragilité des liens affectifs entre les membres de la famille, l'isolement social, les relations agressives antérieures entre la personne âgée et l'agresseur actuel, des antécédents de violence dans la famille, les soignants qui ont subi des violences conjugales et autres (Minayo, 2005 ; Dias, 2009 ; Redondo, Pimentel et Correia, 2012).

Dans les deux sexes, les victimes sont les plus impuissantes, les plus dépendantes et les plus à risque, comme dans les cas de démence, les patients atteints de déficiences motrices et les patients qui ont du mal à accomplir leurs tâches quotidiennes. La victime âgée affiche généralement de l'apathie, de la peur et des difficultés à être indépendante du fait que l'agresseur a diminué son estime de soi et sa dignité par la maltraitance (Dias, 2009).

Cependant, les victimes elles-mêmes rendent ces cas plus difficiles à identifier parce que ce sont elles qui tentent de dissimuler ce qui s'est passé la plupart du temps, parce qu'elles dépendent des soignants, de leurs enfants ou d'autres personnes pour un soutien émotionnel et affectif, et parce que la société elle-même ne la perçoit pas toujours comme de la violence car elle prive fondamentalement les personnes âgées de leur statut, de leur pouvoir et de leur contrôle socio-économique depuis le début (Redondo, Pimentel et Correia, 2012). Cependant, de nombreuses personnes âgées victimes de violence n'ont pas la capacité mentale de divulguer correctement de tels incidents.

* **De l'enfant aux parents**

Les situations de violence filioparentale ont été comprises comme isolées et hors du commun, et pendant de nombreuses années, c'est un phénomène négligé. Cette violence a été et est souvent cachée par les parents parce qu'ils ont honte de se reconnaître victimes de leurs propres enfants, par peur d'être jugés coupables ou parce qu'ils ont le sentiment d'avoir échoué en tant que parents.

La Société espagnole pour l'étude de la violence entre enfants et parents (SEIVIFIP) a établi la définition suivante : "Les comportements répétés de violence physique, psychologique (verbale ou non verbale) ou économique, dirigés contre les parents ou les adultes qui les remplacent ".

Selon Cottrel (2001), « tout comportement des enfants qui suscite la peur chez les parents afin d'obtenir le pouvoir ou le contrôle et qui est destiné à causer un préjudice physique, psychologique ou financier aux parents », est considéré comme de la violence entre les enfants et les parents.

Les éléments qui doivent être présents au fil du temps comprennent un comportement violent récurrent, une intention nuisible et dirigé contre les parents ou les personnes qui les remplacent. Parce que cela implique à la fois les parents et d'autres personnes qui s'occupent, protègent et éduquent les enfants délinquants.

**1.4 Les différentes formes de violence dans la famille**

* **Violence conjugale/ entre partenaires intimes**

**Physique :** enfermer son partenaire dans la maison ou l'empêcher de sortir ; retenir, pousser, gifler, frapper, donner des coups de pied, étrangler ou brûler ; droguer leur partenaire avec des médicaments sur ordonnance, pharmaceutiques ou illégaux ; casser des biens ou donner des coups de poing / coups de pied aux murs.

**Sexuelle :** faire pression sur les victimes pour qu'elles aient des relations sexuelles ou qu'elles se livrent à des actes sexuels lorsqu'elles ne le souhaitent pas ; faire pression sur, forcer ou tromper les partenaires pour qu'ils aient des relations sexuelles non protégées ; obliger les partenaires à avoir des relations sexuelles ou à faire des actes sexuels avec d'autres personnes ; les agressant sexuellement (violant).

**Psychologique/émotionnel/verbal :** rabaisser la victime, par exemple en lui disant qu'elle est laide, stupide, sans valeur ou incompétente ; ridiculiser; insultant; l'utilisation de jurons/jurons ou d'insultes ; humilier des partenaires devant des amis, la famille ou en public ; nuire à la relation entre le partenaire et ses enfants ; menacer de s'automutiler ou de se suicider; intimider et menacer d'utiliser d'autres formes de violence contre le partenaire ou contre quelqu'un ou quelque chose qui lui est cher ; menacer de blesser les animaux de compagnie; menacer de faire du mal aux membres de la famille ou aux enfants ; traque; isolement ou confinement; contrôler les comportements; retenir des informations ; désinformation; rendre publique ou menacer de rendre publiques des informations privées.

**Financière** : prendre l'argent des victimes, contrôler leurs revenus ou accéder aux comptes de la victime sans son consentement ; prendre et contrôler toutes les décisions concernant l'argent et les actifs communs ; refuser de donner de l'argent au partenaire ou lui faire rendre compte de tout ce qu'il dépense; menacer de retirer le soutien financier comme moyen de contrôle ; empêcher le partenaire de travailler afin qu'il devienne financièrement vulnérable ou dépendant de l'agresseur ; manipuler et contraindre le partenaire à signer des contrats financiers avec des tiers ; rendant l'associé responsable de toutes les factures et dettes communes, ou rendant l'associé responsable des dettes de l'auteur.

* **Enfant**

**Physique :** l'infliction délibérée ou non accidentelle de blessures ou de douleurs physiques, par exemple, frapper, brûler, gifler, suffoquer et secouer. Cela comprend également l'administration de médicaments inutiles ou le fait de faire ingérer à l'enfant des substances nocives.

 **Négligence :** le fait de ne pas répondre aux besoins d'un enfant est la forme de maltraitance la plus courante. Les enfants peuvent être laissés affamés, sales, sans vêtements, sans abri et sans soins médicaux, ou ne pas être protégés contre les dommages physiques ou émotionnels.

**Psychologique/émotionnel :** maltraitance continue d'un enfant pouvant impliquer l'effarouchement, l'ignorance, l'humiliation ou l'isolement. Cela peut amener l'enfant à se sentir sans valeur, mal aimé et inadéquat.

Être témoin de violence domestique est également une forme de violence psychologique et peut rendre les enfants agressifs, renfermés, antisociaux, déprimés ou anxieux et affecter les résultats scolaires.

**Sexuel :** forcer ou persuader l'enfant d'avoir un contact sexuel de quelque nature que ce soit. Cela comprend le contact en personne avec l'enfant (par exemple, la masturbation, la pénétration, le toucher des parties génitales de l'enfant et l'amener à se déshabiller), ainsi que les abus sans contact (par exemple, le toilettage, l'incitation de l'enfant à s'exposer en ligne et la distribution/ visionner des images indécentes). L'enfant peut ne pas se rendre compte que de tels comportements sont mauvais ou avoir peur d'en parler.

* **Personnes âgées**

**Physique :** infliger une douleur ou une blessure physique à une personne âgée, par exemple gifler, contusionner ou immobiliser par des moyens physiques ou chimiques.

**Psychologique/émotionnel :** infliger une douleur, une angoisse ou une détresse mentale à une personne âgée par des actes verbaux ou non verbaux, par exemple humiliants, intimidants ou menaçants.

**Financier/matériel :** prendre illégalement, détourner ou dissimuler des fonds, des biens ou des actifs appartenant à une personne âgée au profit de quelqu'un d'autre.

**Sexuel :** contact sexuel non consensuel de toute nature.

**Négligence :** le manquement des responsables à fournir de la nourriture, un abri, des soins de santé ou une protection à un aîné vulnérable.

**Négligence de soi :** l'incapacité d'une personne à accomplir des tâches essentielles de soins personnels, ce qui menace sa propre santé ou sa sécurité.

**Abandon :** abandon d'une personne âgée par quelqu'un qui en a assumé la responsabilité.

* **Enfant à parents**

**Physique :** cracher, bousculer, frapper, donner des coups de pied ; jeter des objets, casser des objets et faire des trous dans les murs ou les portes ; l'intimidation ou la violence physique envers les frères et sœurs ; cruauté envers les animaux de compagnie ; toute action ou comportement qui menace le sentiment de bien-être et de sécurité d'une personne.

 **Émotionnel/psychologique :** abus verbal, cris, hurlements, jurons, " réprimandes " et humiliation ; intimidation verbale ; campagnes de chuchotements ; intimidation émotionnelle et psychologique ; jouer à des jeux d’esprit ; menacer de se faire du mal ou de se tuer ou de s'enfuir, afin de suivre son propre chemin ou de vous contrôler, vous et votre famille ; menaces sur les réseaux sociaux.

 **Financier :** exiger de l'argent ou des choses que vous ne pouvez pas vous permettre ; voler de l'argent ou des biens à vous, à votre famille ou à vos amis ; contracter des dettes dont vous êtes responsable.

**Unité 2 - Facteurs clés et répercussions sanitaires et sociales de la violence familiale**

Dans cette unité, l'apprenant apprendra :

* Les facteurs de risque.
* Les impacts sanitaires et sociaux de la violence familiale.

La violence familiale est un problème complexe et il n'y a pas de cause unique. De nombreux facteurs prédisent ou « entraînent » des niveaux plus élevés de violence familiale dans la communauté.

Pour maximiser les effets de la prévention et des soins, l'OMS recommande que les interventions soient menées dans le cadre d'une approche de santé publique en quatre étapes :

* définir le problème;
* identifier les causes et les facteurs de risque;
* concevoir et tester des interventions visant à minimiser les facteurs de risque ;
* diffuser des informations sur l'efficacité des interventions et accroître l'ampleur des interventions dont l'efficacité a été prouvée.

La violence au sein de la famille est le résultat de facteurs se produisant aux niveaux individuel, familial, communautaire et de la société au sens large qui interagissent les uns avec les autres pour augmenter ou réduire le risque (protection). Certains sont associés au fait d'être un auteur de violence, certains sont associés à l'expérience de la violence et certains sont associés aux deux.

**Unité 3 – Feuille de route**

Dans cette unité, l'apprenant apprendra :

* Approches pour prévenir et répondre à la violence familiale.
* Stratégies de soutien et d'intervention efficace.
* Développer un exercice de cartographie des services.

La cartographie peut être un processus utilisé pour identifier et comprendre les besoins du groupe cible. Il est important de documenter les services et les initiatives qui existent et s'ils sont disponibles pour répondre. La cartographie devrait inclure les agences de justice pénale, les services de santé, les services de conseil, les ONG travaillant spécifiquement sur le terrain, les organisations communautaires spécialisées et les programmes de développement. Lors de l'exercice de cartographie, il est nécessaire d'identifier les principaux utilisateurs de ces services, s'il y a des groupes qui ne sont pas atteints et pourquoi. Il est également important de déterminer quelles sont les formes de violence couvertes par les services et si elles sont géographiquement concentrées.

**Conclusion**

La violence est un problème urgent de santé publique. Des nourrissons aux personnes âgées, elle affecte les personnes à toutes les étapes de la vie et peut entraîner toute une vie de problèmes physiques, émotionnels et économiques.

La prévention et la réponse à la violence familiale peuvent aider à réduire ses effets négatifs à long terme sur la santé et le bien-être social et économique. Il est possible de prévenir la violence familiale en premier lieu en la encourageant et en la soutenant.

Des outils d'évaluation des risques validés et fondés sur des preuves pour évaluer et analyser les risques d'une victime peuvent aider à la planification de la sécurité et à l'identification des personnes à haut risque. L'évaluation des risques peut également être utilisée pour aider à briser le cycle de la violence en identifiant et en fournissant un soutien approprié aux personnes les plus à risque de commettre des actes de violence familiale.

|  |
| --- |
| Atelier 1Connaissances théoriques sur la violence familiale et les abus en Europe |
| MATRICE DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE |
| ConnaissanceConnaissance des concepts de chaque type de violence familiale (violence de genre, enfant-parents ; parents-enfant et maltraitance des personnes âgées) en Europe. |
| CompétencesAnalyser et développer un exercice de cartographie des services dans chaque pays liés aux réponses à la violence familiale. |
| AttitudesComprendre le sujet de la violence dans la famille et connaître les services qui existent et comment les joindre. |
| Objectifs d'apprentissage* Se familiariser avec ce qu'est la violence et la violence familiale.
* Connaître les concepts de tous les types de violence dans le contexte d'une famille violente.
* Identifier les facteurs de risque et les impacts sanitaires et sociaux de la violence familiale.
* Reconnaître les approches pour prévenir et répondre à la violence familiale.
* Élaborer une écocarte lorsque l'on travaille avec les familles.
* Connaître les stratégies pour soutenir une intervention efficace.
* Développer un exercice de cartographie des services.
 |
| PLAN DE LEÇON |
| Description des activités d'apprentissage* Le formateur souhaite la bienvenue aux participants et présente les connaissances théoriques de l'atelier sur la violence familiale et les abus en Europe.

Explique que l'atelier sera divisé en 3 unités.Unité 1 - Concepts de type de violence dans les familles européennesUnité 2 - Facteurs clés et répercussions sanitaires et sociales de la violence familialeUnité 3 – Élaboration d'un exercice de cartographie des services dans le domaine de la violence familiale.Unité 1* Le formateur présente et explique les informations et compétences pertinentes de l'unité 1 (avec l'aide du manuel d'apprentissage pour compléter la présentation).
* Activité 1 (À la fin de l'unité 1) :

Le formateur donne à chaque apprenant une copie de l'activité 1 pour réaliser l'activité.Lisez avec les apprenants l'explication de ce qu'est une écocarte et ensemble, ils explorent les étapes pour développer une écocarte et l'exemple. Remarque : Pour cette activité, l'apprenant peut remplir lui-même une écocarte ou remplir une écocarte d'un collègue.  A la fin de l'activité 1, le formateur promeut une réflexion sur l'outil, avec les questions suivantes :* Quels peuvent être les avantages de développer une écocarte lorsque l'on travaille avec des familles en situation de violence ?
* Qu'est-ce qui a été le plus difficile à identifier et pourquoi ?

Unité 2* À la fin de l'activité 1, le formateur présente et explique les informations et compétences pertinentes de l'unité 2 (avec l'aide du manuel d'apprentissage pour compléter la présentation).
* Activité 2 (À la fin de l'unité 2) :

Le formateur donne à chaque apprenant une copie de l'activité 2 pour réaliser l'activité.À la fin de l'activité, les apprenants réfléchissent à leurs réponses avec le groupe.Unité 3* A la fin de l'activité 2, le formateur introduit et explique les informations et compétences pertinentes de l'unité 3 (avec le support du manuel d'apprentissage pour compléter la présentation).
* Activité 3 (À la fin de l'unité 3) :

Mener un exercice de cartographie des servicesLe formateur divise les apprenants en groupes et explique comment développer un exercice de cartographie des services.Lisez l'exemple d'une cartographie de la violence basée sur le genre au Népal.Demandez aux groupes de dessiner/écrire des cartes de leurs services/entités dans le domaine de la violence familiale, en tenant compte de la zone qu'ils couvrent ou de leur lieu de résidence- Activité 3 (imprimer la feuille en grand format. Les apprenants doivent identifier les services avec des post-it et mettez-les sur la feuille.)Le formateur explique que dans le post-it il est important d'avoir des informations sur :Où sont situés les services ?A qui s'adressent les services ?Qui les utilise ?Que proposent les services ?Comparez et discutez des cartes en notant les similitudes, les différences et les services trouvés dans leur zone géographique.* Conclusion
 | **Durée****30 minutes****1 heure****1 heure****30 minutes****1 heure****3 heures** |
| DURÉE TOTALE | 7 heures |
| Matériel nécessaire pour l'atelier* Ordinateur;
* Projecteur;
* Papier;
* Activité 1, 2 et 3 ;
* Annexe 1;
* Post-its ;
* Des stylos.
 |
| Références (si nécessaire)(veuillez utiliser le style APA)* Martins, E. Rato, M. Marques, E. Violence familiale : concepts, impact et intervention des professionnels de la santé. Egitania sciencia. [ermelindam\_169a.pdf (ipg.pt)](http://bdigital.ipg.pt/dspace/bitstream/10314/4195/1/ermelindam_169a.pdf)
* Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Série des traités du Conseil de l'Europe - n° 210.Istanbul, 11.V.2011. [STCE 210 - Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (coe.int)](https://rm.coe.int/168008482e)
* OMS. (juin 2022). Maltraitance des personnes âgées. [Maltraitance des personnes âgées (who.int)](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/abuse-of-older-people)
* OMS. (septembre 2022). Maltraitance des enfants. [Maltraitance des enfants (who.int)](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/child-maltreatment)
* OMS. (mars 2021). Violences faites aux femmes. [Violence contre les femmes (who.int)](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women)
* OMS. Unité de prévention de la violence de l'Organisation mondiale de la santé : approche, objectifs et activités, 2022-2026. [who\_2022\_plv\_strategy\_2022-2026\_finalfile.pdf](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/social-determinants-of-health/who_2022_plv_strategy_2022-2026_finalfile.pdf?sfvrsn=c819ff54_3&download=true)
* NIJ. Catégorie D : Contexte social et culturel : violence domestique et enfants. Recueil de recherches sur la violence à l'égard des femmes. 1993-2020. [COMPENDIUM DE RECHERCHE SUR LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES 1993-2020 (ojp.gov)](https://www.ojp.gov/pdffiles1/nij/301583-d-iii.pdf)
* ONU FEMMES. Centre de Connaissances Virtuel Pour Mettre Fin à la Violence contre les Femmes et les Filles. (février 2019). Mener un exercice de cartographie des services. [Mener un exercice de cartographie des services (endvawnow.org)](https://www.endvawnow.org/fr/articles/1813-conduct-a-service-mapping-exercise.html)
 |

**Activité 1**

**Ecomap**

La création d'une écocarte est un moyen graphique et utile d'évaluer les familles auquel les familles elles-mêmes peuvent participer. Cette méthode de schématisation représente la famille dans son système écologique dynamique. D'autres systèmes importants qui influencent la famille sont inclus dans l'écocarte. L'écocarte fournit également une image des liens nourriciers ou conflictuels importants entre la famille et le monde ; démontre le flux des ressources, ou les manques et les privations ; et met en évidence la nature des interfaces et des points de conflits à médiatiser, des ponts à construire et des ressources à explorer. Un membre de la famille ou toute la famille peut être invité à produire la carte. Le processus peut être revu et la carte redessinée à divers intervalles tout au long du processus d'évaluation et d'appariement pour illustrer comment le « tableau » peut changer au fur et à mesure que la famille « change » et lors de l'éventuelle introduction de nouveaux membres dans la famille.

Instructions pour l'Ecomapping :

1. Dessinez un grand cercle au milieu de la carte. Cela représente les membres du ménage.

2. À l'intérieur du grand cercle, dessinez un génogramme qui décrit la composition du ménage. Il est souvent utile d'ajouter des noms et des âges. Un espace limité peut empêcher l'ajout d'informations descriptives supplémentaires.

3. Renseignez-vous sur les systèmes extérieurs qui influencent l'unité familiale et ses membres. Des exemples de ces systèmes extérieurs peuvent inclure le travail, la famille élargie, l'église, l'école, les soins de santé, l'aide sociale, les loisirs et les amis. Dessinez des cercles plus petits autour du grand cercle du ménage et étiquetez-les pour représenter les systèmes extérieurs.

4. L'étape suivante consiste à commencer à établir les liens de l'unité familiale et de ses individus avec les divers systèmes de leur environnement. Ces connexions sont indiquées en traçant des lignes entre la famille et les cercles représentant les systèmes extérieurs.

Certains des liens peuvent être établis avec l'unité familiale dans son ensemble ou avec ses membres individuels. Cette différenciation démontre la manière dont les différents membres de la famille sont connectés à l'environnement.

5. Ensuite, indiquez la direction du flux de ressources, d'énergie ou d'intérêt en dessinant des flèches le long des lignes de connexion.

6. Enfin, écrivez un mot ou deux à côté des lignes de connexion ou des cercles plus petits pour décrire, clarifier ou mettre en évidence les informations dessinées sur l'écocarte. Vous trouverez ci-dessous un exemple d'écocarte et une légende des symboles les plus couramment utilisés sur les écocartes.

Exemple d'écomap :

****

**Activité 2**

**Scénario de cas**

Nora est une femme de 34 ans issue de l'immigration. Elle vit ici dans votre pays depuis trois ans avec ses parents et ses sœurs. Nora a épousé Peter il y a deux ans. Peter est le fils d'un ami de la famille des parents de Nora. La famille de Nora est issue d'une culture patriarcale où la communauté passe avant l'individu.

Le mariage de Nora avec Peter a été un soulagement pour la famille de Nora puisque dans leur culture, une femme de l'âge de Nora ne devrait pas être célibataire. Cependant, peu de temps après le mariage de Nora et Peter, Peter a commencé à contrôler son comportement quotidien. Peter ne laisse pas Nora voir ses amis ou aller n'importe où sans lui. Un cours de langue obligatoire est le seul endroit où Nora peut aller seule.

Peter enlève la carte de débit de Nora et contracte des prêts sous son nom. Lorsque Nora tente de résister, Peter devient violent et la maltraite. Peter menace de renvoyer Nora dans son pays d'origine.
Nora révèle la situation à ses parents, demandant de l'aide. D'abord, les parents prennent au sérieux le comportement violent de Peter, mais soudain le père de Nora décède. La mère en deuil de Nora n'est pas capable de s'opposer seule à la volonté de Peter.

Dans le même temps, Peter répand des rumeurs sur l'immoralité de Nora afin de justifier les allégations de ses actions violentes envers leur communauté. Les rumeurs humilient la famille de Nora. La communauté fait pression sur la mère de Nora et les familles de ses sœurs pour laver leur nom.

La mère de Nora supplie Nora de rester avec Peter pour calmer la situation et ses sœurs lui demandent de ne plus déranger leur mère avec le problème. Nora se sent responsable de la violence et de la réputation de sa famille et accepte qu'il est hors de question de divorcer de Peter.

Au fil du temps, la violence devient plus grave et plus fréquente. À une occasion, Peter étrangle Nora si longtemps qu'elle perd connaissance. Après l'étranglement, elle commence à avoir des problèmes d'élocution, en particulier dans des situations stressantes. Nora se sent isolée, impuissante et déprimée.

Peter a menacé de partager en public des photos privées de Nora si Nora " ruine sa réputation de mari ", comme il le dit. Nora se sent anxieuse car elle ne peut parler à personne – pas même à sa famille – de ses sentiments.

Après avoir analysé le cas, répondez à la question suivante :

1. Quels actes, situations ou conditions mettent Nora en danger ?

**Activité 3**

**Mener un exercice de cartographie des services**



**Annexe 1**

**Exemple : Cartographie de la violence basée sur le genre (VBG) au Népal**

Dans tout le Népal, de nombreuses ONG locales et internationales s'emploient à résoudre les problèmes liés à diverses formes de VBG. Les programmes comprennent le plaidoyer, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la fourniture de services de soutien et d'hébergement aux survivants. Leurs efforts ont été examinés dans plusieurs études, mais il manquait un examen actuel et complet de la question dans tous les districts du Népal, ce qui a conduit l'Asia Foundation, en partenariat avec le Département britannique pour le développement international (DFID), à effectuer une cartographie préliminaire des Interventions en matière de VBG au Népal au début de 2010. Cela fait suite à une manifestation historique de volonté politique du Premier ministre du Népal, qui a déclaré 2010 l'année de la lutte contre la VBG.

L'exercice de cartographie devait éclairer le travail de l'Unité de traitement et de suivi des plaintes pour violence sexiste mise en place au sein du Cabinet du Premier ministre, des ministères, des organisations travaillant dans le domaine de la VBG et de diverses autres parties prenantes. Il visait également à jeter les bases d'une recherche plus approfondie afin d'éviter à terme les doubles emplois et de contribuer à la conception d'un plan holistique pour lutter efficacement contre la VBG au Népal.

La cartographie préliminaire, menée avec 36 ONG basées dans la capitale Katmandou (mais travaillant dans tout le pays), a révélé que les ONG travaillaient sur la violence domestique, la traite, les droits des filles et les droits des femmes célibataires (veuves). L'ampleur de la violence était difficile à évaluer, car la plupart des cas n'étaient pas signalés et/ou étaient temporairement installés dans la communauté, voire dans le ménage, par la médiation, la menace et l'intimidation.

Les ONG ont été principalement impliquées dans 3 catégories d'activités de réponse – sensibilisation et plaidoyer, prévention et soutien. Beaucoup s'étaient récemment mobilisés pour créer le Réseau national contre la violence domestique (NNADV), pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il adopte la loi sur la violence domestique et, une fois adoptée en avril 2009, pour suivre sa mise en œuvre.

Pour plus d'informations, voir [Nepal: Preliminary Mapping of Gender-Based Violence](http://asiafoundation.org/resources/pdfs/GBVMappingNepal.pdf) (Asia Foundation, 2010), Katmandou: Asia Foundation.